

*Article 21 du Règlement*

[Français]

**LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES**

TÉMOIGNAGES EN FAVEUR DE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI C-22

**M. Gilles Bernier (Beauce):** Monsieur le Président, il est impérieux que l'on adopte le projet de loi C-22 concernant les brevets des produits pharmaceutiques.

Les représentants de la Fédération de l'âge d'or du Québec déclarent: «Nous sommes convaincus que ce changement de la Loi sur les brevets est nécessaire pour stimuler la recherche afin de découvrir de nouveaux médicaments pour traiter les maladies comme le cancer, l'Alzheimer, le SIDA et autres maladies cardio-vasculaires».

M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, déclare, écoutez bien cela, monsieur le Président, et particulièrement l'opposition: «Le maire de Montréal également, M. Doré, et moi-même avons exprimé notre accord pour permettre et encourager le gouvernement fédéral à faire adopter sa législation sur les brevets parce qu'on sait que l'adoption de cette législation va permettre, dans le domaine de la recherche, d'augmenter substantiellement les investissements au Canada, et notamment au Québec».

Le Bureau de commerce de Montréal déclare: «On s'attend à ce que la seule région du Grand-Montréal bénéficie d'un nouvel investissement de plus de 500 millions de dollars, ce qui entraînerait la création de 750 emplois» . . . nouveaux.

La Chambre de commerce de Montréal nous appuie fortement.

M. Daniel Johnson, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, déclare: «Dans l'attente d'une décision importante si stratégique pour l'avenir industriel du Québec et du Canada, soyez assuré de mon entière collaboration».

Ces témoignages, monsieur le Président, sont beaucoup plus valables que les prises de position toutes croches du NPD et du leader Turner.

Ce projet de loi C-22 représente des centaines de millions de dollars en investissements privés au Canada et des emplois tant convoités par nos jeunes diplômés.

\* \* \*

● (1415)

[Traduction]

**L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**

L'ENQUÊTE DU CONGRÈS SUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AMÉRICAINE

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour informer la Chambre, surtout les députés ministériels, que les législateurs du Congrès américain ont ouvert une enquête sur l'industrie pharmaceutique américaine, enquête qui a retenu le régime canadien actuel comme modèle à suivre aux États-Unis.

Dans son témoignage aux audiences du Congrès, l'association des retraités des États-Unis a fait l'éloge de notre régime qu'elle a qualifié de modèle de bon aloi, axé sur le marché pharmaceutique, mais qui atténue les tendances à la hausse des prix dans le cas des médicaments d'ordonnance.

C'est une voix de plus dans le concert des louanges à l'endroit de notre régime d'établissement des prix, l'oeuvre d'un gouvernement libéral dirigé par le très honorable chef de l'opposition (M. Turner).

Il est grand temps que le gouvernement et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) se rendent compte que la vaste majorité des Canadiens ne veulent ni du projet de loi C-22 ni des amendements proposés à la Loi sur les brevets. Le jour des élections, les Canadiens n'oublieront pas ceux qui ont invoqué la motion de clôture pour forcer le Parlement à adopter cette mesure. Ils se souviendront de ceux qui ont empêché des témoins de comparaître devant le comité. Mais plus important, ils sauront qui a fait augmenter les prix des médicaments à coups de millions de dollars chaque année.

\* \* \*

**LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT**

L'OUVERTURE DE LA SAISON

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Monsieur le Président, la Voie maritime du Saint-Laurent vient d'entamer sa vingtième saison. Ce vaste réseau fluvial a connu sa part de difficultés au fil des ans, mais la saison 1986 s'est déroulée sans problème et le tonnage a été légèrement supérieur à celui de 1985. En ce qui nous concerne, le gouvernement fédéral a engagé 175 millions de dollars pour les sept prochaines années, afin de parer aux mauvaises surprises.

On dit que les efforts de la mission commerciale canado-américaine pour promouvoir en Europe l'utilisation de la voie maritime ont été couronnés de succès. Si les compagnies maritimes, les transporteurs et les équipages assurent comme il se doit la navigation au cours de la saison, le tonnage pourrait, pourquoi pas? Augmenter de 3 à 5 p. 100. La voie maritime est déjà le moyen le plus sûr et le plus rentable de transporter les cargaisons de marchandises provenant du monde entier jusqu'au coeur même du continent nord-américain, et vice-versa.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**LA LETTRE DU PRÉSIDENT AU RÉDACTEUR EN CHEF DU *CANADA LUTHERAN*

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, le rédacteur en chef du *Canada Lutheran*, une publication religieuse, a récemment reçu la lettre suivante du président de Postes Canada à propos de son droit à bénéficier de l'affranchissement de deuxième classe: